

BTSA GESTION ET PROTECTION DE LA NATURE

Ce BTSA forme les élèves à la mise en œuvre des programmes concernant la gestion des espaces, des espèces et de l'environnement. Les élèves apprennent à identifier la biodiversité, à réaliser des inventaires floristiques et faunistiques ; à analyser les écosystèmes ; à faire des états des lieux et des mesures d'impact ; à réaliser des opérations de génie écologique. L'enseignement aborde les techniques d'animation pour mener des actions pédagogiques ciblées par public (par exemple classes « découverte »). La formation porte également sur les volets administratifs et financiers d'un projet, sur les démarches de concertation avec les différents acteurs du territoire, sur la réglementation. La gestion des projets de valorisation, de gestion et de préservation de la nature est appréhendée de façon complète sous les angles techniques, juridiques, économiques et humains.

► ACCÈS AU BTS

- **Bac pro Gestion des milieux naturels et de la faune**
- **Bac STAV** spécialité aménagement et valorisation des espaces
- **Bac S** dont le profil écologie, agronomie et territoires

► POURSUITE D'ÉTUDES

- **BTSA en un an** pour acquérir une compétence complémentaire
 - **Certificat de spécialisation agricole (CSA)**
 - **Licence professionnelle** dans les domaines de l'écotourisme, l'accompagnement de projets en milieu rural, le développement durable ou la protection des milieux naturels
 - **Classe préparatoire ATS biologie** pour intégrer une école d'agronomie, agroalimentaire, vétérinaire
- Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Poitiers, consultez le guide « Entrer dans le Sup après le bac »*

► DÉBOUCHÉS

Les titulaires du BTSA s'insèrent dans des structures de tailles et de statuts très hétérogènes : administrations territoriales, parcs naturels, associations de protection et découverte de l'environnement, organismes de développement et de valorisation des patrimoines naturels et culturels, etc. Il est possible de travailler dans l'animation nature ou dans la gestion des espaces naturels. Leur polyvalence leur permet de cumuler un grand nombre de tâches et de rôles ; et sur le terrain, les deux métiers sont rarement séparés. La diversité d'organisation et de taille des structures détermine la façon d'exercer ce métier. L'obtention d'un niveau de qualification supérieur ou de double compétence renforce l'employabilité de ces personnes.

Exemples de métiers : animateur-trice nature, chargé-e de la protection du patrimoine naturel, chargé-e d'études milieux naturels, garde (chasse, pêche, littoral, rivière, parcs nationaux), gestionnaire d'espace naturel

► LES ÉTABLISSEMENTS DANS L'ACADÉMIE

- ◆ 79 Melle Lycée agricole Jacques Bujault **S**

◆	Établissement public
■	Établissement privé sous contrat
❖	Établissement privé hors contrat
●	Établissement consulaire (dépend d'une chambre de commerce et d'industrie ou d'une chambre de métiers)
▼	CFA (Centre de formation d'apprentis)

S	Statut de l'étudiant « Scolaire » (formation temps plein)
A	Statut de l'étudiant « Apprenti » (formation en apprentissage)
alt. sous statut scolaire	Alternance école/entreprise sous statut scolaire

Localisez les établissements sur
www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Nouvelle-Aquitaine/Poitiers
► rechercher un établissement



Pour plus d'informations :